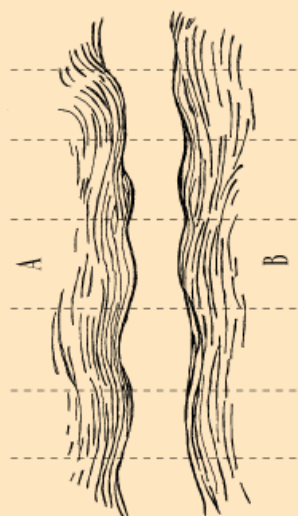


Le Cours de Linguistique Générale 1916-2016

Genève - Paris • 2016 - 2017



TRAVAUX DES COLLOQUES LE COURS DE LINGUISTIQUE GÉNÉRALE, 1916-2016. L'ÉMERGENCE, LE DEVENIR

Éditeurs scientifiques : Daniele
GAMBARARA, Fabienne REBOUL.

Lygia TESTA-TORELLI, « Définir et exemplifier : à la recherche d'une méthodologie pour l'étude de l'activité enseignante de Ferdinand de Saussure »

Communication donnée dans la session d'Ecaterina Bulea-Bronckart, *Didactique et CLG*, au colloque **Le Cours de Linguistique Générale, 1916-2016. L'émergence**, Genève, 9-13 janvier 2017.

CERCLE FERDINAND DE SAUSSURE

N° D'ISBN : 978-2-8399-2282-1

Pour consulter le programme complet de la session d'Ecaterina Bulea-Bronckart,

Didactique du CLG :

<https://www.clg2016.org/geneve/programme/session-12/>



**CERCLE
FERDINAND
DE SAUSSURE**

Définir et exemplifier: à la recherche d'une méthodologie pour l'étude de l'activité enseignante de Ferdinand de Saussure

Lygia Testa-Torelli

Université de São Paulo, Brésil

Contact: lygia.torelli@usp.br; lygiarachel@gmail.com

Résumé

À partir de données extraites du premier cours de Linguistique Générale (Saussure, 1996[1907]), Cours I), cet article présente la création, la mise en œuvre et la discussion d'une méthodologie qui mise sur l'étude de l'activité enseignante de Ferdinand de Saussure. Conçue dans le cadre majeur de l'Historiographie linguistique, telle que pratiquée par Auroux (1994), Koerner (1996) et Swiggers (2004), notre recherche a réalisé la transposition de deux catégories d'analyse, les définitions (Quijada Van den Berghe et Swiggers, 2009) et les exemples de langue (Chevillard, Colombat, Fournier, Guillaume, Lallot, 2007), sur un corpus construit à partir du Cours I. Dans le but de classer notre matériel d'analyse, nous l'avons réparti en trois domaines – Phonologie, Phonétique et Analogie – ainsi divisées en fonction du programme du cours et que nous avons convenu d'appeler 'domaines' (Caussat, 1978). Nous avons travaillé sur deux objectifs principaux dans les trois domaines: [1] relever, sélectionner et caractériser des définitions; [2] relever et caractériser les exemples de langue. Après la présentation de résultats issus d'un corpus de soixante définitions et de plus de deux mille exemples de langue, suit la discussion du processus de création d'une méthodologie qui, idéalement, pourrait s'avérer pertinente pour d'autres textes saussuriens.

Abstract

With data selected from the First Course on General Linguistics (Saussure, 1996[1907]), Cours I) and using the framework of Linguistic Historiography (Auroux 1994, Koerner 1996, Swiggers 2004), this article presents the crafting, deployment and discussion of a methodology oriented to the study of the teaching activities of Ferdinand de Saussure. We chose and adapted two categories of analysis to use on the saussurean text: definitions (Quijada Van den Berghe et Swiggers, 2009) and language examples (Chevillard, Colombat, Fournier, Guillaume, Lallot, 2007); we divided the Cours I in three domains (Caussat 1978), namely Phonologie, Phonétique and Analogie, so that the analysis was carried out across the three domains with two main goals: [1] to select and describe the definitions; [2] to select and describe the language examples. After presenting a sum up of the results that came out of a corpus composed of 60 definitions and more than two thousand examples, we will discuss the very process of creating a methodology that could, ideally, be applied to other saussurean texts.

1. Saisir la dimension enseignante d'un enseignant : problématique et cadre théorique

Le rapport d'une réunion administrative de décembre 1906 enregistre l'avis du professeur Ferdinand de Saussure sur les contenus adéquats pour le programme de la Linguistique Générale en tant que discipline de la Faculté de Lettres et Sciences Sociales, à Genève. On voit que le choix d'aborder la langue dans sa dimension évolutive est dû au répertoire des étudiants et à la possibilité de susciter chez eux un nouvel intérêt:

[...] la langue, une chose qui évolue, n'est pas dans mon idée la plus importante, mais est la plus importante en ce sens que c'est la plus neuve

pour les étudiants qui sortent de l'apprentissage pur et simple d'une langue comme le grec ou le latin et **la plus propre à leur inspirer de l'intérêt** pour ces langues sous un point de vue qu'ils n'avaient pas aperçu.' (Saussure, cité par Vincent, 2013:129) [je souligne]

« La langue, une chose qui évolue » se rapporte, dans ce qu'a retenu Riedlinger, au « point de vue historique » :

Précisément pour cette raison, **il sera bon de commencer l'étude de la langue par le point de vue historique, non pas qu'il soit plus important** que <le statique avec lequel il a une sorte d'antinomie> **mais parce qu'il <nous échappe à première vue, il>** paraît nécessaire de compléter par là notre concept de la langue.' (Saussure 1996:27)

Les évolutions de la langue étaient, dans le rapport administratif, « l'étude la plus neuve pour les étudiants [...] et la plus propre à leur inspirer de l'intérêt [pour le grec ou le latin] ». Dans les notes de Riedlinger, le « point de vue historique » a été le point de départ choisi par le professeur pour commencer son cours. Dans les deux extraits, la décision prise en fonction de l'audience est évidente.

L'enseignement a été une situation professionnelle des plus constantes dans la vie de Saussure. Au sein de cadres institutionnalisés, le linguiste a assuré de nombreux cours pendant trente ans (Fehr 2000: 237-238), entre l'École Pratique de Hautes Études, à Paris (1881-1891) et la Faculté de Lettres et Sciences Sociales, à Genève (1891-1912). L'enseignement du sanskrit a été l'un des plus récurrents de sa carrière (D'Ottavi 2012: 125); il est des rapports dans lesquels le Professeur expose soigneusement les raisons de quelques-uns de ses choix, comme lorsqu'il enseigne des idiomes germaniques (Joseph 2012: 292), d'autres, comme l'on a vu, au-dessus, où il répond à la demande, qui lui avait été adressée par la Faculté de Lettres de l'Université de Genève, de donner son avis sur la refonte curriculaire de la discipline 'Linguistique Générale' (Vincent 2013: 129-130). Ses qualités d'enseignant (Joseph 2012: 295; 318) n'ont pas passé inaperçues lors même du discours lui rendant hommage dans son Festschrift, en 1908 :

[...] To give an idea of your mode of exposition is something impossible because it is something unique; [...] it is a method at once supple and severe [...] a *je ne sais quoi* which reveals an artist's nature and which manages to add a note of beauty and of sober elegance to the discussion of the most arduous problems. (Joseph, 2012: 527).

Ce je ne sais quoi n'a fait qu'accroître notre intérêt pour la dimension enseignante du travail de Saussure. Dans les traces des cours qu'il a donnés proférés, y aurait-il des éléments repérables, des éléments qui nous permettraient, sinon de découvrir *ce je ne sais quoi* des conceptions pédagogiques de l'époque, du moins d'exploiter davantage l'architecture théorique du professeur lorsqu'il exerçait son métier ? Nous avons travaillé sur cette question à partir du cadre théorique de l'Historiographie linguistique (Auroux 1994, Koerner 1996, Swiggers 2004), telle que définie, plus précisément, par Pierre Swiggers :

Linguistic historiography can be defined as the discipline which describes and explains how linguistic knowledge was gained, formulated, and communicated, and how it developed through time. Description and explanation are closely linked in this reconstruction of the past. (Swiggers, 1990b:21)

Nous nous sommes donné deux objectifs principaux afin de comprendre comment la connaissance linguistique du Cours I a été transmise : [1] relever, sélectionner et caractériser des définitions données dans le Cours I, à partir des catégories de Quijada Van den Berghe et Swiggers (2009); [2] relever et caractériser les exemples de langue proposés dans le Cours I, à l'aide des catégories de Chevillard, Colombat, Fournier, Guillaume, Lallot (2007). Dans le Cours I, nous retrouvons aisément des définitions et des exemples de langue. Loin de réduire le travail enseignant au « bon » usage de ces

deux catégories, il est néanmoins raisonnable de supposer que l'examen de définitions et d'exemples puisse mener à une compréhension plus elucidative des stratégies de transmission du savoir linguistique.

2. Dessiner une étude pilote: méthodologie et corpus

2.1. Périodisation, matériel d'analyse : les trois domaines

Nous sommes parties d'une périodisation externe, chronologique, correspondant à l'intervalle entre janvier et juillet 1907, pendant lequel le Cours I a eu lieu à la Faculté de Lettres et Sciences Sociales, à Genève [cf. Komatsu (1996:VIII) et Joseph (2012: 492-529)]. Nous savons que ce cours était une activité neuve pour un professeur qui enseignait depuis 20 ans. Fehr (2000) nous rappelle que le linguiste méditait sur les conditions de possibilité d'une linguistique générale au moins depuis 1900, mais Saussure n'avait jamais dû assurer un tel cours jusque-là.

Notre source primaire qui nous a, donc, fourni les données d'analyse, a été l'édition établie par Komatsu (1996) des trois cahiers manuscrits de Riedlinger sur le cours de 1907. Selon Joseph (2012:722), le *Cours de Linguistique Générale* de 1916 contient un peu plus de 20% des notes du Cours I. Déjà dans la table des matières du Cours I, peut-on voir que les termes 'phonologie', 'phonétique' et 'analogie', parmi d'autres, figurent au programme. 'Phonologie' se rattache aux 'Préliminaires' du cours, alors que 'phonétique' et 'analogie' appartiennent à une même partie, la première, dédiée aux « évolutions »:

Tableau 1. Table de matières du Cours I (1996 [1907]:v) [je souligne]

	Cahier I
Préliminaires	
§ 1 Introduction	
§ 2 Analyse des erreurs linguistiques	
Principes de phonologie	
Linguistique	
Première partie. Les évolutions	
Chapitre I. Les évolutions phonétiques	
§1	
§2	
§3 Causes des changements phonétiques	
§4 Effets ou conséquences des changements phonétiques	
	Cahier II
Chapitre II. Changements analogiques	
Analogie, principe général des créations de la langue	
Le classement intérieur	
Préfixes	
Racines	
Rôle conservateur de l'analogie	
	Cahier III
Aperçu sur l'histoire interne et externe de la famille des langues indoeuropéennes	
Méthode reconstructive et sa valeur	
§1 Identité de la méthode comparative et de la méthode reconstructive	
Reconstruction de formes et recombinaison de faits	
But de ces reconstructions, leur certitude	
Conséquences de la perte des syllabes	

Nous avons sélectionné trois thématiques des contenus présentés dans le Cours I afin d'y examiner, séparément, les définitions et les exemples de langues proposés, dans le but de pouvoir répondre à des questions du genre : la quantité d'exemples en français ou en allemand serait-elle la même selon que le sujet du cours est 'phonologie', 'phonétique' ou 'analogie' ?

Nous avons nommé ces trois thématiques 'domaines', appellation utilisée par Caussat pour qualifier les récurrences thématiques qu'il a découvertes dans les papiers des néogrammariens (Caussat 1978: 32). Les domaines 'Phonologie', 'Phonétique' et 'Analogie' que nous avons sélectionnés composent 72% de l'édition du Cours I.

2.2. Paramètres d'analyse et corpus : 60 définitions et 2424 exemples

Dans un texte programmatique, Swiggers (2009) insiste sur la pertinence des études concentrées sur les terminologies linguistiques, où les définitions jouent un rôle majeur. Le chercheur a ainsi systématisé ces catégories en trois niveaux non-hiérarchisés d'analyse : le niveau de l'incidence (*rei* ou *nominis*), le niveau du contenu (définition essentiel, formelle ou fonctionnelle) et celui de la forme linguistique (copulative, finale, inclusive, stipulative) que peut assumer la définition. Avec cet outil, Swiggers et Quijada Van den Berghe ont pu conclure, par exemple, que jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, le pronom jouissait d'un statut autonome comme partie de l'oration, après quoi cette autonomie a été remise en question lors de la révision globale de la grammatologie gréco-latine (Quijada Van den Berghe e Swiggers, 2009: 287). Les auteurs insistent, en plus, sur la nécessité de prendre en compte l'argumentation dans chaque ouvrage pour rendre plus robuste l'étude de sa terminologie (Quijada Van den Berghe e Swiggers, 2009: 266).

Nous avons repris exclusivement le premier niveau d'analyse, celui de l'incidence, dans les trois domaines du Cours I. L'incidence est un critère qui évalue si la définition met en relief le processus de nommer (*definitio nominis*) ou, contrairement, si elle l'efface (*definitio rei*). Dans l'extrait qui suit, on parle d'analogie : « Ce terme <d'analogie> est emprunté à la grammaire grecque (opposé à anomalie). » (Saussure 1996: 55-56). Nous y voyons qu'il s'agit de transmettre une information sur l'origine du *terme* analogie, ce que nous prenons en compte, dans le corpus, comme étant une définition relevant du type à incidence *nominis*.

Dans cet autre extrait, on parle toujours d'analogie, sans pour autant insister sur l'usage des termes : « Tou<tes> les <modifications normales de la langue qui ne viennent pas du changement>phonétique <sont des effets de> l'analogie. » (Saussure 1996: 55). Nous sommes devant une définition dans le sens où cette phrase nous apprend quelque chose sur l'analogie, en l'occurrence, que l'analogie provoque dans la langue des modifications différentes de celles induites par la phonétique. Pour revenir à notre classification, il s'agit d'une définition à incidence *rei*, car il n'est pas question d'expliquer qu'"analogie" est avant tout un terme. Ce dernier extrait montre que, dans notre recherche, nous avons choisi de retenir une acceptation assez ample de 'définition' : à la limite, c'est une information sur un quelconque sujet donné. Cette condition nous a amené à restreindre la liste de définitions à analyser.

Si, d'un côté, l'importance des définitions de 'phonologie', 'phonétique' et 'analogie' était évidente, de l'autre côté, au nom de quoi retenir la définition de 'sonante' et abandonner celle de 'liquide' ? A ce moment de la démarche, nous avons construit un entonnoir conceptuel en puisant dans l'historiographie linguistique, plus précisément dans la distinction entre savoirs épilinguistiques et savoirs métalinguistiques qu'Auroux (2009) a reprise de Culioli (1968). Le savoir épilinguistique, qui fait partie de notre vie quotidienne n'est pas un savoir représenté ; il précède le savoir métalinguistique - un savoir représenté, construit, manipulé à l'aide d'un métalangage (Auroux, 2009: 17). Or, cette continuité entre les deux types de savoir semble particulièrement pertinente dans le cadre d'un cours, où il s'agit de jongler avec les savoirs épilinguistiques et métalinguistiques des apprenants.

Dans le Cours I, ‘acte phonatoire’ est défini comme étant l’usage des sons linguistiques dans des chaînes parlées (Saussure 1996: 12), alors que ‘phonologie’ est le champ d’études qui classe individuellement les sons linguistiques (Saussure 1996: 12). Isolément et tels que présentés dans le matériel d’analyse, *acte phonatoire* et *phonologie* sont deux termes métalinguistiques. Cependant, ils présentent une relation de continuité. Une connaissance *épilinguistique* telle que *acte phonatoire*, puisque « tout le monde » utilise des sons linguistiques pour parler, se rapporte à une connaissance *métalinguistique* telle que *phonologie*, appellation donnée à l’étude des sons linguistiques que tout un chacun utilise pour parler. En suivant ce type de raisonnement, nous en sommes arrivée à une sélection de 60 (soixante) définitions à être analysées en termes de *definitio rei* et *definitio nominis* dans les trois domaines. Le domaine ‘Phonologie’, en l’occurrence, nous en a fourni 22 :

Tableau 2 – Les définitions dans le domaine ‘Phonologie’

Savoirs épilinguistiques	Savoirs métalinguistiques
acte phonatoire (1)	phonologie (2) classifieur (3) espèces phonologiques (4) occlusives (5) fricatives (6) liquides (7) formule (8)
chaîne parlée (9)	chaîne phonique (10) phonème (11)
ouverture (12) fermeture (13)	explosion (14) implosion (15) syllabe (16) sonante (17) consonante (18)
cavité buccale (19) cavité nasale (20) glotte (21)	appareil vocal (22)

En suivant l’argumentation du texte, l’*acte phonatoire* (1) est l’objet d’étude de la *phonologie* (2). Celle-ci *classifie* (3) les sons linguistiques dans des *espèces phonologiques* (4), telles que les *occlusives* (5), *fricatives* (6) et *liquides* (7), qui peuvent être décrites à travers des *formules* (8). La *chaîne parlée* (9) est le mode par lequel les sons linguistiques nous atteignent et elle peut être décomposée dans une *chaîne phonique* (10), à son tour décomposée en *phonèmes* (11). Les lèvres font des mouvements d’*ouverture* (12) et de *fermeture* (13) lorsque des sons sont prononcés. La phonologie, qui analyse la consécution des sons de la chaîne parlée, nomme quelques nuances de ces mouvements comme *explosion* (14), *implosion* (15), *syllabe* (16), *sonante* (17) et *consonnante* (18). La *cavité buccale* (19) et la *cavité nasale* (20), ainsi que la *glotte* (21), sont des parties du corps humain que la phonologie appelle l’*appareil buccal* (22). Des 60 définitions analysées dans le Cours I, 22 sont issues du domaine ‘Phonologie’, 17 de ‘Phonétique’ et 21 d’ ‘Analogie’.

Nous avons adopté la typologie des exemples de langue présentée par Chevillard et. al. (2007). Défini par les auteurs comme un fragment de langue-objet inséré dans le discours grammatical, l’exemple a été examiné dans des grammaires de cinq traditions grammaticales – arabe, française, grecque, latine et tamoule – à partir de trois critères – démarcation (typographique, robuste), représentation (par extension, par compréhension) et types (listes, paradigmes, citations etc).

La démarcation se concentre sur la présentation graphico-discursive des exemples, à l’aide de la typographie (ponctuation, police, parenthèses etc) et/ou des marqueurs robustes (‘par exemple’, ‘cet

exemple’, ‘comme’, ‘on dit ___’ etc). La représentation nous indique si l’exemple représente sa langue-objet de manière exhaustive (une liste fermée de graphèmes de l’alphabet, par exemple) ou, différemment, par compréhension, lorsque chaque exemple en est, à la limite, une matrice génératrice d’autres (l’usage de variables telles que le pronom ‘il’ dans ‘Il est sorti’, de particules comme ‘etc’). Les types, finalement, reprennent et amplifient les deux autres critères. Graphiquement, les exemples peuvent s’organiser dans des listes (ouvertes, fermées), paradigmes (conjugaisons, déclinaisons) ou séries. Les types montrent, en plus, quelques relations entre les exemples, comme exemple *vs.* contre-exemple ou encore leur origine (créés, hérités). Dans cet article, nous avons priorisé la démarcation et la représentation des exemples de langue.

Penchés davantage sur des grammaires, les travaux de Swiggers (2009), Quijada Van den Berghe et Swiggers (2009), Auroux (2009), Chevillard et al. (2007) nous ont montré la pertinence et la faisabilité d’envisager les définitions et les exemples de langue en tant que paramètres d’analyse. Le corpus que nous avons construit contient 60 définitions et 2424 exemples de langue. ‘Phonologie’, le premier domaine dans l’ordre du Cours I, a 22 définitions et 302 exemples ; dans ‘Phonétique’, nous retrouvons 17 définitions et 826 exemples ; ‘Analogie’, finalement, présente 21 définitions et 1296 exemples de langue.

3. Montrer au chercheur ce qu’il fait : aperçu des résultats et conclusions

‘Phonologie’, ‘phonétique’ et ‘analogie’ ont toutes été définies en *definitio nominis*, comme le montrent les séquences où l’on trouve « appeler », « réserver expressément le mot » et « ce terme » dans les extraits ci-dessous :

Il est donc de toute nécessité de faire ce que les Allemands appellent « *Laut-(Sprach-)physiologie* », de **ce que nous appellerons de la « phonologie »**. <La phonologie sera fondée sur ce qui se produit dans nos organes lorsqu’on prononce un son; elle a donc une base physiologique (*Lautphysiologie*). Sievers appelle cette physiologie de la parole phonétique (les Anglais : phonetics), mais ce mot de phonétique doit être réservé pour l’étude purement historique et linguistique.>» (Saussure 1996:12) [je souligne]

Nous réservons <expressément> le mot phonétique pour désigner les changements des sons dans le temps et nous excluons la physiologie phonologique de la phonétique. Même en linguistique nous n’employons pas ce mot où il s’agit d’états de langue (ainsi nous dirons d’une écriture qu’elle est phonologique et non pas phonétique. (Saussure 1996: 28) [je souligne]

Tou<tes> les <modifications normales de la langue qui ne viennent pas du changement> phonétique <sont des effets de> l’analogie. **Ce terme <“d’analogie”> est** emprunté à la grammaire grecque (opposé à anomalie) (Saussure 1996: 55, 56) [je souligne]

La *definitio nominis* apparaît de manière exemplaire dans la définition de trois concepts fondamentaux dans le Cours I. Dans le domaine Phonologie, 8 sur 22 termes (36%) ont été définis en *nominis*; dans Phonétique, 6/17 (35%) et, dans Analogie, 10/21 (48%). De fait, ce type de définition est moins fréquent que la *definitio rei*. Dans les définitions analysées, il arrive que les termes soient introduits par une *definitio nominis* et que d’autres définitions en *rei* soutiennent, reprennent ou élargissent ce qui a été proposé en *nominis*.

Quatre langues ont fourni la plupart des exemples dans Phonologie, Phonétique, Analogie : français (25%), allemand (24%), latin (23%) et grec (12%). La préférence différentielle pour le français ou l’allemand devient particulièrement claire entre Phonétique, où l’allemand a fourni 36% des exemples contre 17% pour le français; et Analogie, où c’est le français qui offre 35% des occurrences, contre 20% pour l’allemand. Dans Phonétique, le lecteur est d’emblée plongée dans les « Lautverschiebungen allemandes » (Saussure 1996 :33), d’où la profusion d’exemples dans cet idiome – forcément présentés en séries et conçus à l’origine dans une tradition linguistique germanophone, alors que le français offre de nombreux exemples de créations analogiques. Le latin occupe la deuxième place dans les trois domaines. Il intervient lorsqu’un phénomène n’est pas assez net en

français – c’est ainsi que le dit le texte – comme en ce qui concerne la perception de la durée des syllabes (Saussure 1996: 23) et la composition de certains mots (Saussure 1996: 45). Pareillement, l’usage de l’allemand et du grec est souvent commenté comme approprié à révéler des phénomènes « voilés » en français (Saussure 1996: 31). Le grec accompagne tantôt les exemples en allemand (Phonétique), tantôt ceux en latin (Analogie).

Dans les 2424 exemples analysés, la démarcation typographique est la plus saillante. Nous ne savons pas au juste ce qui relève de l’édition du texte et ce qui a été annoté par Riedlinger – deux points, guillemets, italiques, changement de ligne, soulignements, mais les marqueurs robustes sont présents dans les trois domaines – des syntagmes nominaux ou prépositionnels, tantôt sans la source énonciative, comme dans « **Par exemple** nous voyons qu’un groupe comme *alda* a donné *alla* » (Saussure 1996: 23 – je souligne), tantôt avec, comme dans « **Un Grec** <eût> décomposé zeugnūmi. » (Saussure 1996: 85 – je souligne) ou « **Les enfants** disent [...] » (Saussure 1996: 56 – je souligne).

La représentation par compréhension est la plus fréquente dans les trois domaines et, dans chacun d’eux, on repère la spécificité de cette compréhension. Dans Phonologie, les exemples montrent des cas qui peuvent être généralisés, comme celui des occlusives, qui sont « [...] **toutes espèces** de phonèmes obtenues par la fermeture complète [...] mais momentanée de la cavité buccale » (Saussure 1996: 15 – je souligne). Plus tard, les occlusives sont divisées en trois « familles articulatoires » (Saussure 1996: 16) et c’est là qu’intervient la représentation par extension, vu que tous les éléments de chaque famille sont énumérés. La représentation par compréhension dans Phonétique se joue, à la différence de la Phonologie, dans les limites d’un même idiome. Quand le professeur présente des séries d’exemples qui illustrent les passages de *î/ei* ou de *û/au* (Saussure 1996: 31), il les restreint à une certaine limite de temps et à une langue, l’allemand, en l’occurrence. Il ne s’agit plus, comme en Phonologie, de présenter tous les phonèmes en faisant abstraction du temps et de l’idiome. Dans le domaine Analogie, la représentation par compréhension est de loin la plus fréquente et apparaît dans des marqueurs du genre « etc » (Saussure 1996: 75; 80) et dans des syntagmes comme « La totalité des cas qui peuvent être englobés dans le phénomène analogique n’est pas fixée [...] » (Saussure 1996: 58) ou « Ce perpétuel changement de point de vue peut être illustré par des exemples sans fin » (Saussure 1996: 92).

Dans les limites de cette section, nous avons présenté un résumé des résultats que notre méthodologie a rendu possibles. La conséquence la plus évidente du choix méthodologique que nous avons fait, l’adoption de deux catégories conçues dans deux études différentes et non immédiatement communicantes (Quijada Van den Berghe et Swiggers, 2009 ; Chevillard et al., 2007) est que notre analyse a maintenu séparées les catégories des définitions et des exemples de langue. L’examen approfondi de l’une et de l’autre nous a préparés pour de nouvelles études où il sera question de comprendre la corrélation entre elles dans le discours du cours.

Un autre choix sur lequel nous souhaitons revenir est celui du type d’analyse – éminemment interne. Nous avons donc fait abstraction de l’histoire des concepts pour pouvoir tester dans un premier corpus une méthodologie idéalement jouable dans d’autres cours saussuriens. Il convient encore de montrer que, au sein même du Cours I, on peut observer des nuances dans certains termes présentés. Le terme ‘formule’, par exemple, revêt des significations différentes selon que l’on est dans le domaine Phonologie, Phonétique ou Analogie.

Dans Phonologie, « formule » apparaît une fois (Saussure 1996: 20) et ne reçoit pas de définition. Le concept est « directement » exemplifié en tant que tableau descriptif – la formule – des phonèmes, selon trois critères: articulation (symbole ~), voisement (symbole ...) et résonance nasale (symbole [...]). Dans Phonétique, on ne trouve pas de définition, mais « formule » n’est plus le schéma descriptif des phonèmes; ce sont les manières de dire, la terminologie dont on se sert – tant bien que mal – lorsqu’il s’agit de parler d’un changement phonétique (Saussure 1996: 34). Dans Analogie, le terme *formule* n’est jamais dissocié du syntagme *formule de la quatrième proportionnelle* (Saussure 1996: 56) et explique le mécanisme du changement à travers une matrice génératrice d’analogies. Le cas de récurrence formelle du terme *formule* nous permet de voir, dans le Cours I, un parcours qui commence

avec une solution didactique et analytique, le schéma de description des phonèmes, et se termine dans la dimension créatrice de la langue, le mécanisme par lequel l'être parlant transformerait la langue.

Notre étude de la dimension enseignante de Ferdinand de Saussure nous a ouvert plusieurs voies d'approfondissement de notre travail, tant sur le plan interne qu'externe au Cours I. Il faut souligner, pour clore, que l'activité de sélection elle-même est une habileté du métier d'enseignant, que nous avons pu entrevoir à travers les choix de définitions et des exemples transmis par notre professeur.

Bibliographie

AUROUX, Sylvain, (ed.), 1994, 'Introduction', In *Histoire des idées linguistiques*, Liège, Mardaga, pp.13-36.

_____, 2009, *A revolução tecnológica da gramatização*, trad. Eni P. Orlandi, 2^aed., Campinas, Editora da Unicamp.

CAUSSAT, Pierre, 1978, 'La querelle et les enjeux des lois phonétiques. Une visite aux néogrammairiens', In *Langages*, 12e année, n°49, 1978. pp. 24-45.

CHEVILLARD, Jean-Luc, COLOMBAT, Bernard, FOURNIER, Jean-Marie, GUILLAUME, Jean-Patrick, LALLOT, Jean, 2007, 'L'exemple dans quelques traditions grammaticales (formes, fonctionnement, types)' In *Langages* 166, pp.5-31.

CULIOLI, Antoine, 1968, 'La formalisation en linguistique', In *Cahiers pour l'analyse*, 9, pp.106-117.

D'OTTAVI, Giuseppe, 2012, 'Genèse d'un écrit saussurien: de la théosophie à une approche de la subjectivité', *Genesis* 35, Presses de l'université Paris-Sorbonne, pp. 129-140.

FEHR, Johannes, 2000, *Saussure entre linguistique et sémiologie*, trad. Pierre Caussat, Paris, Presses Universitaires de France.

JOSEPH, John E., 2012, *Saussure*, Oxford University Press.

KOERNER, Konrad, 1996, *Professing Linguistic Historiography*, Amsterdam/Philadelphia, John Benjamins, pp.27-45.

KOMATSU, Eisuke, 1996, 'Preface' In *F. de Saussure Premier Cours de Linguistique Générale (1907), d'après les cahiers d'Albert Riedlinger/ Saussure's First Course of Lectures on General Linguistics (1907), from the notebooks of Albert Riedlinger*, E.Komatsu (ed.) & G. Wolf (trad.), Oxford/New York/Seoul/Tokyo, Pergamon Press, p.vii-ix.

QUIJADA VAN DEN BERGHE, Carmen et SWIGGERS, Pierre, 2009, 'La terminología del pronombre en la gramática española, de Nebrija (1492) a Bello (1847): algunos apuntes', In *Res Diachronicae*, vol.7, pp. 263-292.

SAUSSURE, Ferdinand de, 1996, *F. de Saussure Premier Cours de Linguistique Générale (1907), d'après les cahiers d'Albert Riedlinger/ Saussure's First Course of Lectures on General Linguistics (1907), from the notebooks of Albert Riedlinger*, E.Komatsu (ed.) & G. Wolf (trad.), Oxford/New York/Seoul/Tokyo, Pergamon Press.

SWIGGERS, Pierre, 2004, 'Modelos, métodos y problemas en la historiografía de la lingüística', In C. Corrales Zumbado, J. Dorta Luis et al. (eds.), *Nuevas aportaciones a la historiografía lingüística*, Madrid, Arco, pp.113-146.

____, 2009, 'Terminología gramatical y Lingüística: elementos de análisis historiográfico y metodológico', In *Res Diachronicae*, vol.7, pp.11-35.

____, 1990b, 'Reflections on (Models for) Linguistic Historiography', In Hfillen, Werner (ed.), *Understanding the Historiography of Linguistics: Problems and Projects*, Munster, Nodus, pp.21-34.

VINCENT, François, 2013, *Le premier cours de Linguistique Générale professé par Ferdinand de Saussure à Genève* (C1Ca/FV-Volume I), 268f. Thèse (Doctorat en Sciences du Langages) – Université Paris-Est Créteil Val de Marne. École Doctorale: Cultures et Sociétés, França.